



Information citoyenne à Marcilly-lès-Buxy - Association Loi 1901
<https://marcillylesbuxy.info/> - asso.info.marcillylesbuxy@gmail.com



A Monsieur le Maire de Marcilly-lès-Buxy,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Marcilly-lès-Buxy, le 28 août 2024

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

En novembre 2022, le Conseil Municipal valide des travaux de toiture sur une partie du bâtiment « le Cheval Blanc ». Ces travaux sont réalisés en janvier 2023 avec la couverture de couleur unie «gris anthracite» ! Pourtant selon le PLU, les couvertures des habitations doivent être exécutées au moyen de tuiles plates, traditionnelles ou mécaniques de teintes nuancées, légèrement brunies, rouge foncé, aspect patiné (teintes traditionnelles de la région).

Pourquoi le Conseil Municipal a-t-il proposé et validé ce choix de couverture qui ne respecte pas le PLU ?

Recevez, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mes respectueuses salutations.

Pour le bureau d'Information Citoyenne à Marcilly-lès-Buxy,

Le Président, Frédéric PERROT